

## **PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire du 25 juin 2010**

### **Bridge Club de Mérignac, Pessac, Eysines 10 rue de la tour de Veyrines 33700 MERIGNAC**

L'an deux mil dix, 25 juin à 20 heures, les membres de l'association, se sont réunis à la Maison du Bridge sur convocation du conseil d'administration en date du 24 mai 2010.

L'assemblée est présidée par Madame Anne DUMORTIER en sa qualité de présidente. Monsieur Bertrand JOUBERT est nommé rapporteur de séance.

La Présidente constate que 74 membres sont présents. Elle déclare donc que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer en prenant les décisions à la majorité simple des membres présents ou représentés conformément aux statuts.

Puis, la Présidente rappelle l'ordre du jour de la présente réunion :

- Rapport moral du Président et des membres du Conseil d'administration, chacun pour les missions qui leur sont dévolues.
- Rapport financier
- Renouvellement du Conseil d'Administration

#### **SYNTHESE DES PRESENTATIONS :**

#### **RAPPORT MORAL du Président et des membres du Conseil d'administration**

##### **D'abord quelques chiffres :**

La saison 2009/2010 a été marquée par une hausse du nombre de nos licenciés : nous sommes passés de 324 licenciés à 426 dont 26 OAREIL, 66 nouvelles licences. Nous avons enregistré en outre 266 cartes de membre, ce qui porte à 692 le nombre de nos adhérents.

Fréquentation (analyse de Michel MALGAT) :

La participation aux tournois de régularité s'est avérée légèrement inférieure à la saison précédente même si le nombre de membres a augmenté. Les tournois du Lundi et du Mercredi ont été moins fréquentés ; ceux du Mardi, Jeudi et Vendredi ont progressé.

Comme chaque année, des carnets et demi-carnets de tickets (73 récompenses au total) sont remis aux joueurs les plus assidus de chaque tournoi (sans cumul possible).

##### **Nos rapports avec le Comité :**

Nous avons repris nos négociations en vue de la signature d'un nouveau protocole avec le Comité afin de formaliser notre participation aux charges de fonctionnement ainsi que l'évaluation du loyer dont nous devons nous acquitter à partir de 2015. Nous avons présenté plusieurs modes de calcul au Comité... les négociations se poursuivent avec fermeté mais dans la bonne humeur. C'est en effet un sujet difficile car les charges inhérentes à la maison du bridge sont importantes et il convient de quantifier notre quote-part. Actuellement notre participation, loyer compris, est d'environ 26000€ annuels ce qui fait un peu plus de 2160€ de loyer mensuel charges comprises pour une occupation limitée assimilable à une colocation.

##### **Les réalisations :**

- Création d'un tournoi dit des « moyens » le vendredi,
- Création du tournoi dit des « couche-tôt » tous les 3ièmes jeudi du mois,
- Partenariat avec GROUPAMA
- Changement de banque
- Stages d'apprentissage aux gestes qui sauvent : Françoise NEGRE évoque les trois séances de formation au massage cardiaque avec la participation de l'AMOC et la poursuite de ces stages en 2010/11 si les membres en manifestent le souhait,

- Inscription possible et recommandée via la messagerie Internet : les tournois démarrent maintenant à l'heure même en cas de forte affluence (3 fois 15 tables)
- disponibilité sur le site WEB du club des principales informations sur la vie du Club et de tous les CR de nos différentes réunions de bureau

### Les projets :

- Officialisation d'une école de bridge autonome dirigée par Jean Pierre RABBE avec 3 niveaux d'enseignement : débutant et perfectionnement par Jean Pierre et Anne Marie RABBE, entraînement aux compétitions par Michel MALGAT. Mise à disposition des locaux les lundis matin, lundis après midi et mardis soir.
- Signature de la Charte « espoirs du bridge » dont l'objectif est de permettre l'affiliation directe des « scolaires » dans la section bridge d'un club de la FFB. Entre autres, formation gratuite des initiateurs scolaires. Présentation du projet par Jean-François GUIVARCH
- Tournoi licenciés/non licenciés : jeudi 30 septembre à 20h30. Mobilisation indispensable des adhérents.
- Nous avons besoin d'arbitres animateurs de club. La formation est offerte... les candidats sont bienvenus mais bénévoles !

L'assemblée approuve à l'unanimité ce rapport moral.

### RAPPORT FINANCIER

Monique GUILLAUME présente le détail des comptes :

- leur solde est déficitaire de 10005 €,
- plusieurs dépenses exceptionnelles, telles des honoraires d'avocat engagés pour conseil sur la rédaction des documents contractuels avec le Comité, ou des acquisitions de fournitures sur plusieurs années pour obtenir des remises sur quantité, sont à l'origine de cette situation,
- les comptes sont suivis et certifiés par le cabinet d'expert comptable Cabinet Alain Sussan  
18 Chemin de la Briqueterie 33610 Canéjan

Bertrand JOUBERT présente le budget prévisionnel pour 2010/2011 : ce budget est à l'équilibre , sans augmentation des cotisations et des droits de tables mais par compression des dépenses engagées dans les tournois spéciaux et dans l'hypothèse d'une fréquentation des tournois comparable à la saison écoulée.

Pour permettre la publication des comptes visés par l'expert-comptable à la prochaine Assemblée Générale, l'exercice comptable 2010/2011 sera clos le 31 mai 2011 et les prochains exercices courront du 1 juin au 31 mai.

Le Conseil d'Administration dressera un état de rapprochement budgété/réalisé à chaque fin de trimestre.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes tels qu'ils lui ont été présentés. Dès lors, quitus de sa gestion est donnée au trésorier pour l'exercice écoulé.

L'assemblée générale approuve également le budget prévisionnel tel qu'il lui a été présenté.

### RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### **Renouvellement du Tiers Sortant du Bureau :**

- |                      |  |
|----------------------|--|
| - Aziz HILMI         | ne se représente pas pour convenance personnelle |
| - Pierre JEAN        | ne se représente pas pour convenance personnelle |
| - Janine WYSS        | membre coopté, se présente                       |
| - Catherine DESSAGNE | membre coopté, se présente                       |
| - Anne DUMORTIER     | se représente avec la fonction de Présidente     |
| - Brigitte DELACOSTE | se représente                                    |
| - Bertrand JOUBERT   | se représente                                    |

Les membres du bureau sont élus ou réélus à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le rapporteur de séance.

**Madame Anne Dumortier**  
Présidente

**Monsieur Bertrand JOUBERT**  
Vice-président, rapporteur de séance